

31 mars 2022

CENTRE BIENVENUE INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE BIENVENUE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE BIENVENUE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
-



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bannan Bope Inc.

Vaudreuil-Dorion, le 20 juin 2022

CENTRE BIENVENUE INC.**RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 mars 2022

5

	2022	2021
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	378 883 \$	382 934 \$
Autres revenus (annexe B)	57 666	58 436
	436 549	441 370
CHARGES		
Charges d'activités (annexe C)	159 003	164 358
Charges d'administration (annexe D)	274 428	305 153
	433 431	469 511
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 118	(28 141)
AUTRES PRODUITS		
Subvention - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	10 000	-
Subvention salariale temporaire	-	5 044
	10 000	5 044
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	13 118 \$	(23 097) \$

CENTRE BIENVENUE INC.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**
Exercice terminé le 31 mars 2022

6

	Grevé d'affec- tations internes	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	420 948 \$	145 617 \$	566 565 \$	589 662 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(14 241)	27 359	13 118	(23 097)
Affectations internes (note 11)	70 000	-	(70 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	70 000 \$	406 707 \$	102 976 \$	579 683 \$	566 565 \$

CENTRE BIENVENUE INC.


BILAN


31 mars 2022

7

	2022	2021
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	63 550 \$	53 595 \$
Débiteurs (note 3)	66 968	58 096
Avances à Résidence Bienvenue - organisme sous contrôle commun, sans intérêt	113 787	120 443
Frais payés d'avance	1 432	436
	245 737	232 570
IMMOBILISATIONS (note 4)	412 221	428 126
	657 958 \$	660 696 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	41 201 \$	45 453 \$
Apports reportés (note 6)	1 560	1 500
	42 761	46 953
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	5 514	7 178
DETTE À LONG TERME (note 8)	30 000	40 000
	78 275	94 131
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	70 000	-
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	406 707	420 948
NON AFFECTÉ	102 976	145 617
	579 683	566 565
	657 958 \$	660 696 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

CENTRE BIENVENUE INC.**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars 2022

8

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 118 \$	(23 097) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	15 905	17 395
Amortissement des apports reportés	(1 664)	(2 202)
Aide gouvernementale	(10 000)	-
	17 359	(7 904)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(7 404)	2 756
	9 955	(5 148)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	(7 189)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme	-	40 000
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	9 955	27 663
ENCAISSE AU DÉBUT	53 595	25 932
ENCAISSE À LA FIN	63 550 \$	53 595 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir des services en réadaptation sociale et réintégration communautaire de personnes adultes atteintes de trouble de santé mentale afin d'améliorer leur qualité de vie, de les aider à gérer et à faire face à leur maladie et de briser leur isolement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés linéairement selon la durée des baux.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures annuellement pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Aide gouvernementale

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

L'organisme a bénéficié d'un prêt-subvention, tel que décrit à la note 8. La portion subvention de ce prêt est comptabilisée à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Autres produits, conformément à la méthode comptable décrite précédemment au moment de l'octroi du prêt-subvention.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment en copropriété	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances à Résidence Bienvenue.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Taxes à la consommation	5 723 \$	5 584 \$
Subvention à recevoir	20 482	20 832
Avances au Syndicat de copropriété	10 214	1 036
Succession George Rogers	5 549	5 549
Dons à recevoir	25 000	25 000
Autres	-	95
	66 968 \$	58 096 \$

4. IMMOBILISATIONS

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	67 017 \$	- \$	67 017 \$	67 017 \$
Bâtiment en copropriété	386 828	60 568	326 260	335 930
Améliorations locatives	2 292	2 292	-	-
Mobilier et équipement	42 096	31 543	10 553	13 191
Équipement informatique	27 994	19 603	8 391	11 988
	526 227 \$	114 006 \$	412 221 \$	428 126 \$

5. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	21 940 \$	23 592 \$
Salaires et vacances	19 261	21 861
	41 201 \$	45 453 \$

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des montants reçus au cours de l'exercice destinés à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	7 178 \$	9 380 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 664)	(2 202)
Solde à la fin	5 514 \$	7 178 \$

CENTRE BIENVENUE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2022

12

8. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Ce prêt fera l'objet d'une radiation de 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date ^(a)	30 000 \$	40 000 \$

- a) Au 31 mars 2022, étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Autres produits.

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	- \$
2024	30 000 \$

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(8 872) \$	(36 134) \$
Avances à Résidence Bienvenue - organisme sous contrôle commun	6 656	37 967
Frais payés d'avance	(996)	2 162
Créditeurs	(4 252)	(1 239)
Apports reportés	60	-
	<u>(7 404) \$</u>	<u>2 756 \$</u>

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Centre Bienvenue inc. et Résidence Bienvenue sont des organismes sous contrôle commun étant donné qu'ils ont le même conseil d'administration.

- a) L'organisme a perçu des revenus de location pour un montant de 18 607 \$ (18 607 \$ en 2021) et a facturé de la sous-traitance pour un montant de 53 592 \$ (15 783 \$ en 2021);
- b) L'organisme a versé un loyer de 10 400 \$ (10 400 \$ en 2021) pour l'utilisation du stationnement. L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en juin 2025, représentant un engagement minimum futur de 32 933 \$ comprenant des versements annuels de 10 400 \$ pour les années 2023 à 2025 et de 1 733 \$ pour 2026; et
- c) L'organisme a payé un montant de 1 720 \$ (1 720 \$ en 2021) comme contribution au fonds de réserve pour la partie du bâtiment lui appartenant et de la sous-traitance pour un montant de 72 572 \$ (66 813 \$ en 2021).

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les soldes découlant de ces opérations sont présentés distinctement dans les états financiers.

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 70 000 \$ pour financer l'achat d'immobilisations.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque, les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs et ses avances à Résidence Bienvenue. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

CENTRE BIENVENUE INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 mars 2022

14

	2022	2021
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
CIUSSS CSIM - PSOC - Mission globale	192 623 \$	187 621 \$
CSSS de l'Ouest-de-l'Île - IPS	114 608	114 608
Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île	50 000	60 000
Emploi-Québec - Insertion sociale	15 550	17 850
Emploi d'été Canada	4 082	855
Ville de Dollard-des-Ormeaux	2 020	2 000
	<hr/>	<hr/>
	378 883 \$	382 934 \$

ANNEXE B - AUTRES REVENUS

Location	18 607 \$	18 607 \$
Dons	33 576	35 607
Activités	3 435	1 708
Autres	384	310
Intérêts	-	2
Amortissement des apports reportés	1 664	2 202
	<hr/>	<hr/>
	57 666 \$	58 436 \$

ANNEXE C - CHARGES D'ACTIVITÉS

Salaires et avantages sociaux - intervenants	139 258 \$	151 541 \$
Frais d'activités	19 745	11 947
Formation	-	870
	<hr/>	<hr/>
	159 003 \$	164 358 \$

ANNEXE D - CHARGES D'ADMINISTRATION

Salaires, avantages sociaux et sous-traitance	114 179 \$	111 332 \$
Honoraires professionnels et consultants	83 014	114 328
Loyer	12 120	12 120
Électricité	10 127	9 617
Frais informatiques	9 636	12 996
Fournitures de bureau et papeterie	6 543	5 900
Communications	5 364	5 679
Entretien et réparations	5 148	3 638
Taxes et permis	3 454	3 285
Frais de représentation	2 296	383
Assurances	1 985	1 716
Formation	1 483	3 225
Frais bancaires	1 409	1 776
Cotisation à une association	915	561
Autres	821	1 194
Frais de déplacement	29	8
Amortissement des immobilisations	15 905	17 395
	<hr/>	<hr/>
	274 428 \$	305 153 \$
